ARRETE DU MAIRE N° 469/2025

Relatif à la circulation et au stationnement Rue Principale à LA FORGE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WINTZENHEIM.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2212-2, L. 2213-1, L. 2213-2 et les articles L. 2541-1 et suivants ;

Vu le code de la route ;

Vu le code la voirie routière ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et des autoroutes ; Vu l'arrêté municipal n° 235/2020 en date du 11 juin 2020 portant délégation de signature à M. Benoît FREYBURGER - Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité ;

VU l'avis favorable de la CeA en date du 16/10/2025 ;

CONSIDERANT que pour permettre les travaux de reprise du cadre et des plaques de chambre télécom avec enrobé, rue Principale à LA FORGE, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

ARRETE

<u>ARTICLE 1er</u>: Pour permettre la réalisation des travaux cités ci-dessus, la circulation et le stationnement seront réglementés du lundi 3 novembre 2025 au lundi 1^{er} décembre 2025 de la façon suivante :

- Vitesse limitée à 30 km/heure au droit du chantier ;
- Empiètement sur chaussée avec circulation alternée par feux tricolores ;
- Interdiction de stationner au droit du chantier ;
- Durée des travaux : 1 jour.

<u>ARTICLE 2</u>: Des panneaux de signalisation conformes aux types fixés par les règlements en vigueur seront placés pour attirer l'attention des usagers, par l'entreprise chargée des travaux.

<u>ARTICLE 3</u>: Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Agence Territoriale Routière de Colmar INGERSHEIM;
- Majore, Commandant de la gendarmerie de WINTZENHEIM-INGERSHEIM;
- Ateliers Municipaux de Colmar Service enlèvement des ordures ménagères ;
- ENSIO 4, rue du Transformateur 68126 BENNWIHR-GARE ;
- Monsieur le chef de corps des sapeurs-pompiers de WINTZENHEIM ;
- Messieurs les agents de la Police Municipale de WINTZENHEIM.

OR WINTER

Fait à Wintzenheim, le 16 octobre 2026

Benoît FREYBURGER

Conseiller Municipal Délégué aux chemins ruraux et à la sécurité